

# Tableau de bord de la compétitivité de l'économie belge

Executive summary



01 Contexte global



02 Compétitivité prix-coût



03 Compétitivité hors prix



04 Développement durable et cohésion sociale



05 Indicateur composite du tableau de bord



Juin 2016

## Executive summary

Dans un contexte économique caractérisé par la mondialisation et par une croissance exponentielle du commerce international, la compétitivité remplit un rôle important dans la réalisation des performances économiques. Le tableau de bord de la compétitivité rassemble des données permettant d'établir un diagnostic de la compétitivité de la Belgique. Il met en évidence les principaux facteurs sous-jacents de la compétitivité, les compare avec les performances de nos trois principaux partenaires commerciaux (Allemagne, France et Pays-Bas) et observe leur évolution dans le temps.

Le SPF Economie a développé un indicateur composite afin d'obtenir une vision synthétique de la performance relative de la Belgique et de ses principaux partenaires commerciaux. Cet indicateur permet d'établir un classement (1-4) des quatre pays et de suivre l'évolution de ce classement.

### Contexte global

Une vue globale de la compétitivité d'une économie s'apprécie par plusieurs approches, souvent complémentaires, intégrant aussi bien des indicateurs quantifiables que des facteurs qualitatifs difficilement mesurables.

La compétitivité fait face à de nombreux défis (mondialisation, vieillissement...). C'est pourquoi elle est analysée en cohérence avec les indicateurs de la stratégie Europe 2020 et de la gouvernance économique européenne. Pour ce faire, un bilan global de nos performances économiques est établi sur la base d'indicateurs macro-économiques.

- En 2015, le **solde de la balance des opérations courantes** (BOC) a été déficitaire mais affiche néanmoins un résultat plus favorable qu'en 2013 et 2014. Cette amélioration du solde de la BOC est imputable au solde de la balance des biens dont l'excédent a nettement augmenté sous l'effet de la dynamique favorable des marchés extérieurs et des taux de change (+358 millions d'euros en 2015 après un déficit de 3,8 milliards d'euros en 2014). Selon les dernières prévisions du Bureau fédéral du Plan, la balance des opérations courantes évaluée à 0,7 % du PIB en 2015 atteindrait 2 % du PIB en 2016 et 2,7 % du PIB en 2017.
- La part de **marché des exportations de biens et de services** de la Belgique, des Pays-Bas, de la France et de l'Allemagne dans le total mondial a diminué en 2015 de respectivement 6,3 %, 4,2 %, 2,2 % et 0,5 % à un an d'écart. Le recul de la part de marché de notre pays est imputable à la baisse des exportations de biens et de services vers les Pays-Bas et la Chine. La part de marché relative des exportations de biens belges a connu une plus grande régression sur un an (-7 %) que celle des exportations de services belges (-6 %). Soutenu par le raffermissement de la demande intérieure en Europe, 72 % (71 % en 2014) des exportations de notre pays ont été à destination de l'intra-UE, le solde étant orienté vers l'extra-UE. Parmi ses principaux partenaires commerciaux intra-UE, l'Allemagne reste la première destination des biens de la Belgique suivie de la France et des Pays-Bas. Sur les marchés extra-UE, les Etats-Unis sont encore la première destination des biens de notre pays suivis de la Chine et de l'Inde.
- En 2015, notre pays a essentiellement **exporté** (intra-UE) vers l'Allemagne des produits chimiques organiques (+17,2 % sur un an), des voitures automobiles et autres véhicules terrestres (-1,5 %) et des matières plastiques et ouvrages en ces matières (+2,8 %). Vers la

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique.

France, il s'agit principalement des combustibles minéraux (-14,3 %), des voitures automobiles et autres véhicules terrestres (+7,2 %) et des réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques (+3,5 %). Vers les Pays-Bas, les exportations concernent notamment les combustibles minéraux (-27 %), des voitures automobiles et autres véhicules terrestres (+6,2 %) et des réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques (+17,2 %).

- En 2015, notre pays a essentiellement **exporté** (extra-UE) vers les Etats-Unis des produits pharmaceutiques (+21,6 % sur un an), des produits chimiques organiques (+17,4 %) et des combustibles minéraux (-30,4 %). Vers la Chine, il s'agit des produits chimiques organiques (-6,23 %), des produits pharmaceutiques (+23,3 %) et des réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques (-17,2 %).
- La croissance négative des exportations belges des **combustibles minéraux** vers ses principaux partenaires découlerait notamment de la diminution des prix des produits pétroliers et de la contraction de la demande des produits pétroliers (baisse des volumes vers la France et l'Allemagne), tandis que le ralentissement de l'économie chinoise serait à l'origine de la baisse de nos exportations extra-UE.
- Notre pays a renoué avec une croissance positive du **PIB** en 2014 (+1,3 %), celle-ci s'est consolidée en 2015 en s'élevant à 1,4 %, exclusivement portée par la demande intérieure (dont une contribution de 0,7 point de pourcentage pour la consommation finale privée et de 0,5 point de pourcentage pour les investissements).
- Le **solde de financement** de la Belgique s'est légèrement amélioré en 2015 par rapport à 2014, le déficit a atteint -2,6 % du PIB, repassant ainsi au-dessus du seuil de -3 % fixé par le traité de Maastricht. La **dette publique** belge s'est légèrement contractée en 2015 pour s'établir à 106 % du PIB contre 106,5 % du PIB en 2014. La charge de la dette s'est réduite par rapport à 2014 (à 2,9 % du PIB contre 3,2 % en 2014 parallèlement au recul des taux de financement de la dette publique).

### Compétitivité prix-coût

La compétitivité-prix représente la capacité à proposer des biens et des services à des prix plus compétitifs. Elle est dictée par l'évolution des coûts de production, du niveau de productivité et des taux de change ainsi que par leur interaction. Dès lors, une productivité élevée peut atténuer ou neutraliser des coûts salariaux moins favorables.

La compétitivité-prix de la Belgique et des pays limitrophes est examinée au travers de plusieurs indicateurs comme le coût salarial unitaire, la productivité totale des facteurs, les prix dans les industries de réseau, l'inflation, les termes de l'échange et finalement le taux de change effectif réel.

- Le **coût salarial unitaire** (CSU, calculé selon le concept des déséquilibres macroéconomiques) est historiquement plus élevé en Belgique que chez ses principaux partenaires commerciaux en raison d'un niveau de salaire plus élevé mais qui s'accompagne également d'un niveau de productivité plus élevé. La stabilisation du CSU en 2014 (0,0 %) et son recul en 2015 (-0,1 %), à un an d'écart, ont contribué à réduire l'écart existant par rapport aux principaux partenaires commerciaux sous l'effet conjoint d'une hausse modérée du coût salarial et d'une hausse de la productivité.

- En 2015, la Belgique a connu une légère augmentation (+0,2 %) de sa **productivité totale des facteurs** (PTF) par rapport à 2014 et a donc amélioré sa compétitivité-prix. Néanmoins, cette croissance à un an d'écart est inférieure à celle de l'année précédente (+1 %). Nos principaux partenaires commerciaux ont également vu progresser leur PTF entre 2014 et 2015 (DE +0,9 %, FR +0,4 % et NL +1 %).
- Alors que dans les pays voisins les **prix de l'électricité** pour presque tous les types de consommateurs industriels ont chuté, en Belgique les prix de l'électricité pour 3 types de consommation sur 6 ont augmenté au cours du premier et du deuxième semestre 2015. Globalement, fin 2015, les prix les plus bas ont été enregistrés aux Pays-Bas, suivis par la France. Notre pays occupait la troisième place du fait que les coûts de réseau, du moins pour les petits et moyens consommateurs, restent encore élevés. En Allemagne, les consommateurs d'électricité sont confrontés aux tarifs les plus élevés. Deloitte reconnaît que les grands consommateurs industriels subissent, par rapport à nos voisins, un désavantage concurrentiel en raison des taxes élevées. Au cours du deuxième semestre 2015, les **prix du gaz** ont à nouveau été les plus bas en Belgique.
- **L'inflation** a poursuivi son ralentissement tout au long de l'année 2015 notamment dans la zone euro (suite au fléchissement des prix pétroliers) en se stabilisant à 0 % contre respectivement 1,3 % en 2013 et 0,4 % en 2014. En Belgique, l'inflation a légèrement augmenté en 2015 (+0,6 %) par rapport à son niveau de 2014 (+0,5 %) alors qu'elle s'inscrivait à la baisse chez ses trois principaux partenaires commerciaux (voir infra).
- En 2014, les **termes de l'échange** de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Belgique et de la France ont crû de respectivement 3 %, 1 %, 0,7 % et 0,3 % par rapport à 2013, en partie sous l'effet de la baisse des cours des matières premières sur les marchés mondiaux. Cette augmentation des termes de l'échange traduit une détérioration de la compétitivité-prix de notre pays et de ses principaux partenaires commerciaux.
- Le **taux de change effectif réel (TCER) déflaté par les prix à la consommation** a diminué de 4,2 % en Allemagne, de 4 % en France, de 2,8 % aux Pays-Bas et de 2,7 % en Belgique entre 2014 et 2015. Le recul du TCER de ces pays résulte principalement de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar des Etats-Unis, au yen, à la livre sterling et au franc suisse et de la faible variation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (+0,5 % en 2014 et +0,6 % en 2015 pour la Belgique). Cette évolution a pour conséquence un gain de compétitivité-prix de ces pays.
- En 2015, le **taux de change effectif réel déflaté par les coûts unitaires du travail** s'est déprécié sur un an de 3,1 % en Allemagne, de 4 % en Belgique, de 4,6 % aux Pays-Bas et de 4,7 % en France. La baisse du TCER traduit une amélioration de la compétitivité-coût de ces pays. Concernant notre pays, cette situation favorable découle de l'inversion du rythme de croissance du coût salarial unitaire amorcée en 2014.

### Compétitivité hors prix

La compétitivité hors prix d'un pays repose sur sa capacité à se différencier de la concurrence par des moyens autres que le prix. L'innovation et l'adoption des technologies de l'information et de la communication par les entreprises sont des exemples de ce type de moyens. Il apparaît clairement que l'entrepreneuriat comme l'éducation et la formation jouent aussi un rôle de premier plan.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), via son Objectif croissance, et la Commission européenne, au travers de son septième Programme-cadre, ont souligné l'importance du rôle joué par la compétitivité hors prix dans la croissance économique et la création d'emplois.

- En 2014, les **dépenses en R&D en pourcentage du PIB** (données provisoires) pour l'ensemble des secteurs d'exécution de la Belgique et de ses principaux partenaires commerciaux, étaient en hausse par rapport à 2013. Ces dépenses ont également augmenté entre 2000 et 2014 (+0,54 point de pourcentage pour la Belgique, +0,48 point de pourcentage pour l'Allemagne, +0,18 point de pourcentage pour la France et +0,16 point de pourcentage pour les Pays-Bas). Tant en 2000 qu'en 2014, le secteur des entreprises a comptabilisé la part des dépenses en R&D la plus importante en Belgique et chez ses principaux partenaires commerciaux. Dans la stratégie Europe 2020 adoptée en 2010, les gouvernements de l'UE ont fixé les dépenses en R&D à 3 % du PIB de l'UE27 d'ici à 2020. Selon les prévisions exposées dans le Programme national de réforme 2016 (PNR 2016) de notre pays, la Belgique devrait atteindre l'objectif des 3 %.
- La **proportion des effectifs de R&D** en 2014 a été en légère progression en Belgique et chez ses principaux partenaires commerciaux, par rapport à 2013. Entre 2000 et 2014, la part des effectifs de R&D a augmenté de 0,26 point de pourcentage aux Pays-Bas, de 0,21 point de pourcentage en Allemagne, de 0,19 point de pourcentage en France et de 0,17 point de pourcentage en Belgique. Déjà en 2000, le secteur des entreprises en Belgique et chez ses principaux partenaires commerciaux absorbait la majorité de la main-d'œuvre de R&D par rapport aux autres secteurs d'exécution. Cette dominance s'est confirmée en 2014 avec une répartition pour la Belgique de 57 % des effectifs pour le secteur des entreprises, 34 % des effectifs pour le secteur de l'enseignement supérieur et 9 % des effectifs pour le secteur public.
- Tant en 2008 qu'en 2014, le **nombre de demandes de brevets belges** déposés auprès de l'Office européen des brevets (OEB) par rapport à la population totale du pays apparaît nettement en retrait (170 en 2014 après 178 en 2008) comparativement au ratio des Pays-Bas (407 en 2014 après 446 en 2008) et de l'Allemagne (324 en 2014 après 317 en 2008). En effet, la Belgique dépose 2,5 fois moins de brevets que les Pays-Bas et 1,8 fois moins que l'Allemagne. Par contre, notre pays dépose 1,2 fois plus de brevets que la France. Ce constat de retrait vaut également lorsque l'on compare la position de la Belgique par rapport aux pays les plus performants en matière d'innovation, à savoir les pays scandinaves (Suède, Finlande et Danemark).
- La Belgique brille par la qualité et la densité de son infrastructure de **télécommunications** et plus particulièrement son infrastructure fixe. Alors que notre pays a déjà obtenu de bons résultats en termes de couverture et d'utilisation de large bande fixe, la couverture de nos réseaux mobiles de 4G s'est nettement améliorée entre 2014 et 2015.
- En 2015, 24,6 % des entreprises belges ont **vendu en ligne** via les différents réseaux informatiques. Le score de la Belgique est en hausse et nous positionne à la cinquième place du classement européen, juste derrière l'Allemagne mais loin devant nos autres voisins et la moyenne de l'UE28. De plus, 22,3 % du chiffre d'affaires des entreprises de Belgique proviennent du commerce électronique en 2015. Avec ces performances, notre pays devance largement ses principaux partenaires commerciaux ainsi que la moyenne de l'UE28.

- En Belgique, le pourcentage TEA mesurant l'activité de l'entrepreneuriat est en progression depuis quelques années et a atteint un sommet en 2015 (6,2 %). L'**entrepreneuriat** belge est ainsi plus élevé que celui de nos voisins français et allemands mais reste inférieur aux prestations de nos voisins du nord. En outre, en raison de notre petite économie ouverte, l'entrepreneuriat belge est davantage tourné vers l'étranger qu'en France et aux Pays-Bas. Bien que le nombre de demandes de prêts refusées ait diminué en 2015 par rapport à l'année précédente, le nombre de demandes accordées a également chuté. La distribution de crédit s'est uniquement améliorée en Allemagne.
- Le **marché de l'énergie** en Belgique est moins dominé par les fournisseurs historiques. Les plus petits fournisseurs gagnent en importance : en 2014, le marché de l'électricité comptait 4 grands fournisseurs, avec une part de marché commune de 73,9 %. Toutefois, les grands consommateurs d'électricité font encore appel au fournisseur historique en raison de l'infrastructure disponible. De même, sur le marché du gaz, la concurrence augmente d'année en année. 5 grands fournisseurs se partagent 78,2 % du marché.
- Sur le **marché des télécoms**, la part de marché de l'opérateur historique pour la large bande fixe était de 46 % en juillet 2015 en Belgique. Cette hausse par rapport à 2014 s'explique par la récupération de la clientèle de Base après que ce dernier ait cessé la commercialisation de son offre haut débit fixe. Le principal opérateur de téléphonie mobile en Belgique domine largement le marché avec une part de marché de 41 % à la fin 2015 (par rapport à 40,2 % en 2014).
- Depuis 2011, le **taux d'emploi** en Belgique (67,2 % en 2015) est resté stable. En 2015, seule l'Allemagne avec un taux d'emploi s'élevant à 78 %, a dépassé son objectif de la stratégie Europe 2020. Sur la période 2008-2014, la Belgique a affiché le niveau d'emploi le plus faible comparativement à celui de ses principaux partenaires et de la moyenne de l'UE28.
- En 2015, l'Allemagne demeure le pays qui a le moins bien performé avec un **taux de diplômés de l'enseignement supérieur** s'établissant à 31,8 %. A l'inverse, les Pays-Bas ont affiché le plus haut taux (46,4 %), la France a occupé la deuxième place (44,9 %) suivie de près par la Belgique (43,1 %). A l'horizon 2020, la Belgique s'est engagée à relever à 47 % le pourcentage de la population de 30-34 ans titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cet objectif apparaît plus ambitieux que celui fixé au niveau de l'UE dans son ensemble (40 %). Par ailleurs, l'évolution à un an d'écart montre qu'en 2015, la Belgique a été le seul pays à connaître une chute du taux de diplômés de l'enseignement supérieur. En 2015, le taux de jeunes ayant quitté prématurément l'école et la formation s'est élevé à 10 % en Belgique, après 9,8 % en 2014. A l'horizon 2020, la Belgique envisage de ramener son taux d'abandon scolaire à 9,5 %. Cet objectif s'avère également plus ambitieux qu'au niveau européen (10 %).
- La **formation professionnelle** constitue un facteur déterminant de l'amélioration des connaissances ou des compétences des travailleurs. Elle contribue donc à améliorer leur productivité mais aussi leur insertion ou leur réinsertion professionnelle. La Belgique enregistre en ce domaine une piètre performance puisqu'en 2014, seulement 7,1 % (6,7 % en 2013) de la population âgée de 25 à 64 ans avait suivi au moins une fois une formation continue. Elle se situe en retrait par rapport à l'Allemagne (7,9 %), à la moyenne de l'UE28 (10,7 %) et largement derrière les Pays-Bas (17,8 %) et la France (18,6 %). Les pays scandinaves font clairement figure d'exception avec des performances largement supérieures à celles des autres pays européens (Danemark 31,7 %).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique.

- Concernant le **climat des affaires**, les entreprises ont indiqué une augmentation de leurs charges administratives en 2014. En revanche, les indépendants ont mentionné une diminution de leurs charges administratives par rapport à 2012. Il s'avère que la réglementation fiscale pèse principalement dans les dépenses totales, suivis par la réglementation du travail.

## Développement durable et cohésion sociale

L'OCDE estime que les gouvernements plaçant la croissance verte au cœur du développement peuvent parvenir à une croissance économique durable et à la stabilité sociale, à protéger l'environnement et à préserver les ressources pour les générations futures.

- En 2013, la Belgique, la France et les Pays-Bas ont vu leurs **émissions de gaz à effet de serre** (GES) stagner par rapport à l'année précédente. Seules les émissions de CO<sub>2</sub> de l'Allemagne ont progressé (+2,4 %) entre 2012 et 2013. Sur une plus longue période (2008-2013), notre pays a enregistré la plus forte baisse des GES (-14 %), suivi de la France (-7 %), des Pays-Bas (-6 %) et de l'Allemagne (-2 %). Etant donné que le PIB de la Belgique a augmenté entre 2009 et 2013, la baisse des émissions de GES ne peut résulter d'une situation économique défavorable.
- La Belgique et ses principaux partenaires commerciaux ont augmenté leurs **parts de l'énergie renouvelable dans la consommation finale brute d'énergie** en 2014 par rapport à 2013. Avec une part relative de 8 % en 2014, notre pays doit encore consentir un effort de 5 points de pourcentage pour atteindre l'objectif de 13 % en 2020.
- Depuis le pic de 2010, l'évolution de **l'intensité énergétique** de la Belgique et de ses principaux partenaires commerciaux est à la baisse. En effet, entre 2010 et 2014, l'intensité énergétique de notre pays, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la France a diminué respectivement de 16 %, 12 %, 11 % et 10 %.
- 2,34 millions de personnes en Belgique, soit 21,2 % de la population, étaient **menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale**. Après une progression continue entre 2008 et 2012, ce ratio a légèrement fléchi en 2013 pour repartir à la hausse en 2014 (+0,4 point de pourcentage à un an d'écart). L'Allemagne (+0,3 point de pourcentage), la France (+0,4 point de pourcentage) et les Pays-Bas (+0,6 point de pourcentage) ont également vu une progression des personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2014 par rapport à 2013.

## Indicateur composite du tableau de bord

La compétitivité globale de l'économie belge s'est légèrement améliorée entre 2011 et 2015. Toutefois les résultats de la Belgique restent les plus faibles comparativement à ceux des trois principaux partenaires commerciaux. Entre 2011 et 2015, la légère diminution de la compétitivité hors prix a été compensée par un renforcement de la compétitivité prix-coût à la suite d'une meilleure performance des prix de l'électricité. Plus particulièrement pour 2015, le sursaut de l'indicateur composite prix-coût est lié au ralentissement de l'évolution des coûts salariaux et à la situation plus favorable des prix de l'électricité. Au regard des indicateurs de développement durable et de cohésion sociale, la Belgique a toujours affiché des résultats moindres par rapport à ses pays voisins.